

Quartier jeunes Majeurs ou jeunes Branleurs ?



Le 31 mars, lors de la réintégration en cellule d'une personne détenue en tant que « jeune majeur » après une fouille de cellule au cours de laquelle un smartphone a été retrouvé, celle-ci a exprimé son mécontentement par des propos agressifs :

« **Je vais vous crever !** Vous me cassez les couilles à me fouiller, le prochain qui vient encore me fouiller, je vais vraiment le crever ! ».

Lorsqu'elle est arrivée dans sa cellule, elle a violemment repoussé la porte avec son pied. L'agent lui a alors demandé de se calmer, mais la personne détenue s'est approchée et lui a porté un coup de tête. Lors de la tentative de maîtrise, elle ne s'est pas laissée faire. La mise en prévention était donc inévitable.

Espérons que cette mesure ne se limite pas uniquement à une privation de console de jeux mais bien à **30 jours de quartier disciplinaire !**



Comme évoqué lors du dernier CSA, ce projet **Jeunes Branleurs** semble voué à l'échec : retards lors des remontées promenade, nombreuses bagarres et, aujourd'hui, une agression !

Ne devrions-nous pas en tirer des conclusions ?



FO Justice CP BEAUVAIS
Le 31 Mars 2026

